

Projet Pédagogique 2023/2024

Accueil périscolaire de Beuzec Conq

Accueil des 50 enfants de la **TPS à la GS**
2 Place de l'église
29900 Concarneau



Accueil des 85 enfants du **CP au CM2**
6 rue de Garlodic
29900 Concarneau



I-PROJET PEDAGOGIQUE DES TEMPS PERISCOLAIRES (définition) :

- 1-Qu'est ce qu'un temps périscolaire ?
- 2-Qu'est ce qu'un projet pédagogique ?

II- LE PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE BEUZEC CONQ :

1 -Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre :

- a) Objectif 1 : respecter les rythmes et les besoins de l'enfant en fonction de son âge et de son évolution.
- b) Objectif 2 : Assurer la sécurité physique et affective des enfants.
- c) Objectif 3 : Favoriser l'autonomie, la responsabilisation, l'expression et développer le sens critique de l'enfant.
- d) Objectif 4 : Rendre l'enfant acteur de ses loisirs (en lien avec le CME : conseil Municipal des Enfants) . L'implication des enfants dans la structure.
- e) Objectif 5 : Favoriser le partenariat entre les acteurs éducatifs.

2 -Les moyens humains :

- a) Présentation de l'équipe
- b) Positionnement de l'équipe et organisation générale :
 - Durant l'accueil du matin
 - Durant la pause méridienne
 - Durant l'accueil du soir
 - Une responsable pédagogique sur chaque temps
 - La formation

3- Les moyens matériels :

III- LE FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS TEMPS

- 1 -L'accueil du matin de 7h30 à 8h20
- 2 -La pause méridienne de 11h45 à 13h35
- 3 -L'accueil du soir de 16h30 à 19h
- 4 -le PAS (Programme d'accompagnement à la scolarité)

IV-L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS

V- L'ÉVALUATION

VI- ANNEXES

I-PROJET PÉDAGOGIQUE DES TEMPS PÉRISCOLAIRES (DÉFINITION)

1 -Qu'est ce qu'un temps périscolaire ?

Les temps périscolaires sont composés de 3 temps spécifiques :

L'accueil du matin : de 7h30 à 8h20.

La pause méridienne : de 11h45 à 13h45.

L'accueil du soir : de 16h30 à 19h.

Les accueils du matin et du soir sont des accueils déclarés qui répondent à des normes de la SDJES, (*Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports*) et bénéficient de subvention de la CAF.

C'est une proposition faite aux parents, ces temps ne sont pas obligatoires.

Ils ne se font sur inscription que sur le temps de pause méridien.

Il faut que l'enfant soit inscrit à l'école pour pouvoir y participer.

2 -Qu'est ce qu'un projet pédagogique ?

Un projet pédagogique fixe les orientations d'une structure accueillant le public enfant.

Il est spécifique à chaque accueil et est rédigé sur la base du projet éducatif. Il fait l'objet d'une constante réflexion.

Ce document est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et résulte d'une préparation collective. Il traduit l'engagement de l'équipe pédagogique.

Il est travaillé avec les animateurs sur les temps de travail du jeudi matin, et les Atsems et responsables de cantine sur des réunions spécifiques.

II- LE PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE BEUZEC CONQ

1-Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre.

a) Objectif 1 : Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant en fonction de son âge et de son évolution.

- Prendre en compte chaque enfant, chaque temps de manière indépendante et spécifique.
- Être attentif aux rythmes de chacun. Les arrivées du matin et du soir sont échelonnées. Il faut connaître les besoins des différentes tranches d'âge.

Moyens mis en œuvre

- En aménageant différents espaces :
 - Un espace calme et autonome avec plusieurs coins destinés à différents jeux (coin lecture, jeux de construction, jeux de société, dessin...) en garderie pour les primaires et en garderie et salle de motricité pour les maternelles.



- Les enfants peuvent se reposer, ne rien faire, prendre du temps pour rêver.

- La cour répondant au besoin de dévouement des enfants.
Ils peuvent y faire des jeux sportifs, des jeux collectifs, de la danse,
se déguiser...



- Un espace Atelier permettant aux enfants, avec l'animateur ou sans lui, de créer en fonction de leurs envies et de leur imaginaire.
Ils peuvent être à l'initiative des enfants.
Des décorations et accessoires de déguisement sont réalisées sur les thèmes de Noël, Halloween ...



- Le potager

Il sera mis en fonction à partir du printemps 2024.

Le but étant de sensibiliser les enfants au compostage,
Les enfants pourront y faire des plantations, suivre l'évolution des plantes.

(cf annexe)



- Une salle de restauration primaire aménagée "type self" avec une réflexion permanente apportée pour réduire le bruit. L'espace des tables reste modulable et est aménagé ou réaménagé en fonction des besoins.



- une salle de restauration adaptée aux enfants de maternelle avec un aménagement et des outils facilitant leur autonomie.

- En étant à l'écoute, disponible et attentif de manière à reconnaître les signes de fatigue.
- En mettant en place divers ateliers individuels ou collectifs et donner à l'enfant la possibilité de choisir entre plusieurs activités.
- En proposant des salles de siestes et une ambiance propice au repos.
- En laissant à l'enfant le droit de ne rien faire, de s'isoler, ou de rester entre copains (ines).



b) Objectif 2 : Assurer la sécurité physique et affective des enfants

- Amener l'enfant à trouver sa place dans le groupe.
- Lui faire prendre conscience des règles de sécurité.
- Faire remonter les informations (attitudes, comportements...)

Moyens mis en œuvre

- En surveillant les enfants et en participant avec un certain recul.
- En adaptant l'activité aux tranches d'âge à chaque individu.
- En étant à l'écoute et disponible et en proposant un environnement de confiance et chaleureux.
- En définissant et affichant les règles de vie

c) Objectif 3 : Favoriser l'autonomie, la responsabilisation, l'expression et développer le sens critique de l'enfant.

- Permettre à l'enfant de faire ses propres choix.
- Proposer des temps d'écoute et de dialogue.
- Sensibiliser au respect des autres et de soi-même.
- Permettre à l'enfant de participer à des projets collectifs.

Moyens mis en œuvre

- En proposant plusieurs activités encadrées ou en autonomie.
- En accompagnant les enfants lors de certaines tâches sans faire à leur place.
- En laissant le choix et en faisant en sorte que ces choix soient assumés.
- En prenant en compte les avis de chacun pour prendre des décisions communes
- En aménageant les locaux avec la participation des enfants.
- En laissant évoluer dans ces espaces sans l'intervention systématique de l'adulte.
- En impliquant l'enfant dans la mise en place des règles de vie.
- En mettant en place un « apéro Blabla » pour les CM2 durant lequel nous prenons le temps d'échanger sur divers sujets.

Apéro Blabla pour les CM2

Le jeudi 18 mai à 11h51 :
Thème de la différence

Le jeudi 1^{er} juin à 11h54 :
Thème des dangers d'internet

Le jeudi 15 juin à 11h48 :
Thème de l'environnement

Le jeudi 29 juin à 11h52 :
Thème du harcèlement

On grignote



On donne son avis



On s'écoute

d) Objectif 4 : Rendre l'enfant acteur de ses loisirs (en lien avec le CME : conseil Municipal des Enfants) . L'implication des enfants dans la structure



Dans le cadre d'un projet CME la place de l'enfant dans le quotidien dans nos structures a été questionné.

Après une première expérience d'ateliers faits par les enfants pour d'autres enfants nous avons décidé d'aller plus loin dans les choix et les responsabilités que nous leur donnons au sein de notre accueil .

- Lui laisser la possibilité de s'exprimer, d'échanger entre enfants mais aussi avec les adultes.
- Prendre en compte ses avis et ses choix. En lui permettant de choisir, d'organiser.
- L'encourager à faire intervenir son imagination, sa créativité au travers des activités.

Moyen mis en œuvre

- En proposant des temps de parole collectifs ou moments d'échanges spontanés en prenant en compte les avis et les désirs.
- En mettant en place une boîte à idée parents et enfants (faites par les enfants).
- En les faisant prendre part à certaines tâches collectives ou individuelles (vie quotidienne, choix et usage matériel..).
- En développant l'entraide vis à vis des petits.

Fiche Action CME



e) Objectif 5 : Favoriser le partenariat entre les acteurs éducatifs.

- Faciliter la transmission d'information entre les différentes personnes et enseignants.
- Encourager l'implication des familles, en instaurant une relation de confiance.

Moyens mis en œuvre

- En communiquant lors des temps d'échanges quotidiens (animateurs/enseignants, responsable pédagogique et animateur, ATSEM et agents de restauration)
- En participant par l'intermédiaire de la responsable périscolaire aux conseils d'école.
- En mettant en place un affichage à destination des parents et la possibilité de prendre contact avec la responsable périscolaire .
- En créant régulièrement des articles sur Toute mon année .com
- En proposant un goûter de bienvenue à la rentrée pour les enfants et parents de l'école maternelle
- En organisant un petit déjeuner parent-enfant par trimestre en garderie élémentaire



2- Les moyens humains

a) Présentation des équipes 2023- 2024:

L'équipe d'animation primaire :

Julien, Teddy et Élodie

L'équipe d'animation maternelle :

Ludovic et Céline

L'équipe de cantine primaire :

Sonia (responsable) et Sophie

L'équipe de cantine maternelle:

Lucie (responsable)

Les ATSEM :

Alizé, Fabienne et Annaïck qui accompagnent les enfants tout au long de la journée. Elles aident notamment les plus petits durant le temps de repas, et les surveillent le temps de sieste.

Elles peuvent renforcer l'équipe d'animation sur le temps périscolaire du soir, en cas d'absence d'un animateur.

La responsable pédagogique :

Typhaine Delorme qui assure le suivi des temps d'animation des différents temps sur les deux sites, participe au conseil d'école, mets à jour les informations sur « toute mon année ».

Elle est également l'interlocuteur privilégié avec les directrices d'écoles, l'APE, les associations, les parents...

b) Positionnement de l'équipe et organisation générale

Équipe élémentaire

	Julien	Teddy	Élodie
Lundi	Matin	Midi Soir	Midi PAS
Mardi	Matin	Midi Soir	Midi PAS
Jeudi		Matin Midi Soir	Midi PAS
Vendredi		Matin Midi Soir	Midi PAS

Équipe Maternelle

	Ludovic	Céline
Lundi	Matin Midi Soir	Midi Soir
Mardi	Matin Midi Soir	Midi Soir
Jeudi	Midi Soir	Matin Midi Soir
Vendredi	Midi Soir	Matin Midi Soir

- Durant l'accueil du matin

- 1 animateur accueille les enfants de 7h30 à 8h20 sur chaque site. Un temps de transmission entre animateur et enseignant est prévu de 8h20 à 8h30.

Le responsable périscolaire est présent une semaine sur sept sur site pour veiller au bon fonctionnement du projet, et assurer à distance la direction des 6 autres accueils. La direction à distance est assurée tous les autres matins par une RP.

Le planning et les numéros des RP sont affichés en garderie en cas de besoin.

- Durant la pause méridienne :

- 3 responsables, périscolaire et de restauration, travaillent en collaboration pour organiser ce temps. Ils encadrent respectivement 1 personne de cantine, 3 ATSEM et 4 animateurs et répartissent les tâches en fonction des missions de chacun de 11h45 à 13h45. La responsabilité des PAI incombe au responsable de cuisine.
- Un temps de transmission des infos entre personnels périscolaires et enseignants est prévu de 13h35 à 13h45.
- Des intervenants extérieurs en contrat avec la collectivité sont susceptibles d'intervenir sur ce temps pour proposer des activités aux enfants de CP à CM2.

Un planning d'intervention est établi pour l'année scolaire dans lequel les associations sont positionnées sur une tranche d'âge et sur une période de vacances à vacances.

Ils répondent à un appel à projet, dans lequel ils précisent les enfants concernés, les objectifs, leurs besoins en matériel...

- Des ateliers sont également proposés par les animateurs(trices) périscolaire en intérieur ou en extérieur. En parallèle, l'autre animateur se positionne en surveillance de cours. Celle-ci peut-être divisée en fonction de la météo, de l'état de la cour, du nombre d'animateurs disponibles. Un système de drapeau de couleur précise aux enfants les espaces dans lesquels ils peuvent évoluer.

- Durant l'accueil du soir

- L'accueil périscolaire du soir tout comme celui du matin est un temps déclaré à la DDCS (direction départementale de cohésion sociale).
- Ce temps répond donc à des normes d'encadrement (1 animateur pour 18 enfants d'âge primaire, 1 pour 14 enfants d'âge maternel).
- 5 animateurs organisent ce temps sous la responsabilité du Responsable pédagogique. (2 en garderie maternelle, 3 en élémentaire)

-Une Responsable Pédagogique :

Delorme Typhaine: 06 43 32 93 84

mail : typhaine.delorme@concarneau.fr

Directrice de l'ACM (accueil collectif de mineurs) et diplômée d'un BPJEPS, elle a en charge la préparation ,la mise en œuvre et veille au bon déroulement des activités .

Elle est en charge également de l'organisation de l'équipe d'animation.

Elle met en place les moyens pour mettre en œuvre la bonne transmission des informations au directeur d'école, aux parents, à l'équipe et aux services.

La formation du personnel

Toutes les personnes encadrants les enfants ont accès à des formations en lien avec les différents temps d'accueil de l'enfant, comme l'accueil des enfants à besoins particuliers, les besoins fondamentaux des enfants...

Ils sont diplômés en BAFA ou CAP petite enfance ou équivalence.

3- Les moyens matériels

L'accueil périscolaire dispose d'un budget municipal calculé en fonction du nombre d'enfants scolarisés dans l'école (2300 euros environ attribué cette année pour le fonctionnement).

En fonction des projets mis en place une demande d'investissement exceptionnelle peut être formulée au coordinateur périscolaire .

Dans tous les espaces le mobilier est adapté à l'âge des enfants .

Des jeux éducatifs, de société, matériel pédagogique (ciseaux, crayons..) et des jeux extérieurs (ballons, raquettes..) sont à la disposition des enfants.

La médiathèque de Concarneau passe tous les trimestres déposer un fond tournant de livre mis à disposition des enfants.

Un espace potager sera accessible dès le printemps 2024.

III- LE FONCTIONNEMENT

1 -L'accueil du matin 7h30 à 8h20

Un animateur arrive avant l'ouverture de manière à préparer en amont l'arrivée des parents et des enfants dans un milieu accueillant et sécurisant. Il allume les lumières tamisées et met à disposition les jeux autorisés sur ce temps de manière à instaurer un temps calme de réveil pour les enfants. Si l'enfant n'a pas eu le temps de prendre son petit déjeuner un petit espace aménagé lui permet de s'installer tranquillement pour le terminer.

A 8h20 une fois les jeux rangés les enfants sont accompagnés dans leur accueil scolaire respectif (intérieur ou cour attribuée en fonction de l'âge). Un temps de transmission a lieu entre l'animateur et l'enseignant (selon information des parents ou observation faite durant l'accueil..).

Une fois par trimestre nous organisons un petit déjeuner parents-enfants en garderie primaire. Nous y proposons des boissons et de quoi se restaurer.

2 -La pause méridienne de 11h45 à 13h45

La pause méridienne s'organise en 2 partie : un temps de repas et un temps de jeux libres ou activités selon un planning établi à l'année .

Le temps de repas :

Côté hygiène, avant l'entrée en cantine, les enfants se lavent les mains et ont des serviettes lavables à leur disposition.

En élémentaire

Les enfants de CP et CE1 mangent au 1er service (11h45 à 12h30 les lundis et jeudis et au 2ème service de 12H40 à 13H25 les mardis et vendredis). (Inversement pour les enfants de Ce2 CM1 et CM2)

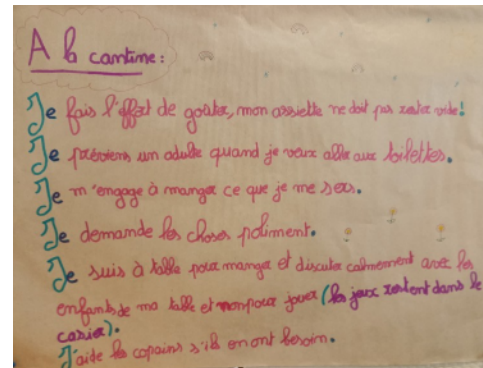
Les enfants sont accompagnés par les agents de restauration durant ce temps, en soutien ponctuel par un animateur ou le RP selon besoin.

Les services fonctionnent en mode « self », les enfants se lèvent de manière échelonnée pour venir se servir en respectant la notion de partage et de gaspillage.

Les enfants choisissent leur place pour une période, les adultes se réservent le droit d'effectuer des changements pour préserver une ambiance zen.

Le rôle des accompagnants est de s'assurer que chaque enfant puisse manger raisonnablement, en fonction de ses restrictions alimentaires et fasse l'effort de goûter les aliments. En passant de table en table, ils prennent le temps d'échanger avec les enfants pour faciliter la

convivialité, et s'assurer que tout aille bien. Ils sont également là pour veiller à la politesse, au respect et les guider dans l'utilisation des couverts.



Les règles de vie ont été élaborées avec les enfants

En maternelle

Les ATSEM et la responsable de cantine accompagnent les enfants de TPS et PS durant le 1^{er} service (11H45-12H30)

Les animateurs et la responsable de cantine accompagnent les enfants de MS et GS durant le 2ème service (12H40- 13H25)

Les enfants développent leur autonomie avec du matériel adapté à leur morphologie, ils sont encouragés à développer leur capacité à faire seul . L'adulte ne fait pas à la place mais accompagne l'enfant petit à petit à faire quelques pas vers l'autonomie (nettoyer sa table, se servir seul, débarrasser...)



Ce temps est organisé en collaboration entre la responsable de cantine et la responsable pédagogique périscolaire et fait l'objet de réunions régulières.

Le temps de jeu et d'activité ou de repos :

En élémentaire

Un planning d'intervention d'association de Concarneau est organisé à l'échelle de la ville. Ils répondent à un appel à projet en juin et signe une Charte avec la ville.

Chaque trimestre 2 associations interviennent pendant 1h/semaine (une pour les CP/CE1, une pour les CE2/CM1/CM2), pour faire découvrir le basket, le foot, le théâtre, les échecs...



Ci-dessus atelier foot avec l'USC

Les enfants ont le choix de participer ou non aux ateliers selon leurs envies ils peuvent essayer la première séance puis s'engagent sur la période à y participer.

Les enfants ont également accès à l'espace de garderie pour se poser dans un espace calme afin de satisfaire leur besoin de repos. Ils peuvent y faire des jeux de société, de construction, du dessin, de la lecture,... ou faire un atelier avec un animateur.

La cour est également accessible, pour y faire des jeux sportifs, des parcours de motricité, des cabanes... Une malle de déguisement, et du matériel sont en libre accès, leurs règles d'utilisation ont été expliquées aux enfants.

2 animateurs sont disponibles sur ce temps pour animer, surveiller les différents espaces, veiller au respect des règles et du bien vivre ensemble.

C'est ainsi que des ateliers manuels sur les thématiques de saison, des jeux de société leurs sont proposés.

En maternelle

Avant le temps de repas, les enfants de MS et GS ont accès selon la météo et leurs envies à :

- un espace cour pour y faire du vélo, draisienne et trottinette,
- un espace jardin pour faire du toboggan, des jeux de ballons, des jeux libres... ou un jeu dirigé par les animateurs.
- la salle de motricité. Celle -ci est aménagée soit pour y faire des jeux de construction, des jeux de société du dessin, ou pour faire un jeu collectif ou un parcours de motricité.

2 animateurs se répartissent sur les espaces pour y assurer la surveillance et l'animation.



Après le repas, et passage aux toilettes, les TPS et PS et MS sont accompagnés par les ATSEM à la salle de sieste pour y faire un temps de repos.

Les enfants sont répartis dans 2 salles distinctes, l'une pour les TPS, PS et l'autre pour les MS.

Les enfants ont un lit confortable et propre à leur disposition, dans lequel ils se couchent en sous vêtement. Ceux qui ont besoin d'une couche en sont équipés de façon discrète.

Les enfants peuvent utiliser doudou, tétines pour dormir ou juste se reposer.



Durant le temps de sieste, un adulte reste auprès des enfants pour aider à l'endormissement et veiller à ce que chaque enfant se sente en sécurité.

Le réveil de la sieste se fait de manière échelonné.

Les enfants quittent la salle dans le calme avec leur panier de vêtement pour rejoindre un adulte dans la zone de rhabillage.

Une fois passé une toilette, il essayent de s'habiller seul, l'adulte étant présent pour les aider.

Les adultes préparent la salle pour qu'elle soit dans la pénombre et utilisent lumière tamisée et musique douce pour instaurer une ambiance zen.

3- L'accueil du soir de 16h30 à 19h

C'est un temps déclaré à la SDJES.

Il répond aux normes d'encadrement fixée par celle-ci dans le cadre périscolaire. Il fait l'objet également d'un projet pédagogique mis en œuvre par l'accueil.

En maternelle

Chaque soir les enfants sont pris en charge dès 16h30 à la sortie de leur classe .

Le temps d'accueil du soir est scindé en 2 parties :

-Une partie de goûter qui se déroule à la cantine (16h30 à 17h15) ou dehors en fonction de la météo.

En fin de goûter les enfants sont responsabilisés et impliqués dans la vie quotidienne à travers des petites tâches (débarrassage, nettoyage).

Une fois le goûter terminé les enfants peuvent au choix participer à un atelier mené par un animateur ou être sur un temps libre en extérieur ou intérieur, du matériel et des jeux sont mis à leur disposition. Les animateurs procèdent à un pointage à l'arrivée, et décochent au fur et à mesure les départs des enfants pour avoir toujours l'effectif réel des présences à jour.

En élémentaire

Les enfants sont pris en charge dès 16H30, ils se rendent sur le lieu du goûter en intérieur ou extérieur en fonction de la météo, après passage aux toilettes.

Les animateurs procèdent à un pointage à l'arrivée, et décochent au fur et à mesure les départs des enfants pour avoir toujours l'effectif réel des présences à jour.

Les enfants se servent en mode self et préparent leur goûter eux-même. Ils s'aident les uns les autres si besoin, ou font appel à un animateur.

Les animateurs énoncent ce qui peut être choisis (fruits, produit laitier, ...) et veillent à ce que les enfants partagent et goûtent de façon raisonnable.



Une fois ce moment de détente et d'échanges terminé, les enfants aident au rangement.

Ils peuvent alors soit faire des ateliers libres ou dirigés, profiter du matériel sportif mis à disposition, faire leur devoirs en autonomie.

Les règles de sécurité sur l'utilisation des trottinettes, skates et l'obligation d'équipement sont rappelées quotidiennement, tout comme les règles de vie de la garderie sont affichées et réexpliquées régulièrement.

1 animateur veille au bon déroulement de ce temps, pendant que l'autre anime l'atelier PAS.

4-Le PAS (Projet d'Accompagnement à la Scolarité)

Créé et développé depuis 2018 cet atelier se déroule de 16h30 à 18h tous les soirs. Il est actuellement animé par Élodie (ou son binôme en cas d'absence) et vise à encourager les enfants dans leur scolarité par une approche ludique.

Les objectifs principaux de cet atelier sont d'« apprendre autrement » et de « reprendre confiance » pour les enfants mais également de soutenir les parents en les associant à la démarche sans faire à leur place.

Il se déroule en 3 parties : un goûter en commun avec les autres enfants de l'accueil périscolaire, une partie consacrée à faire les devoirs puis des ateliers ludiques et variés (jardinage, ateliers d'écriture, défis..)
L'accès au PAS se fait sur inscription (nb de places limités) et fait l'objet d'un entretien avec le parent et l'enfant afin de déterminer les attentes.

L'animateur échange régulièrement avec les parents et les enseignants afin de s'adapter au mieux aux difficultés rencontrées.



Fiche Action évolution du
PAS

IV- L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS PARTICULIERS

Depuis plusieurs années la ville de Concarneau a engagé un travail sur l'amélioration des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap dans ses structures ;

Chaque trimestre la responsable pédagogique de la structure a la possibilité de participer à une commission d'analyse des besoins afin de demander un renforcement de l'équipe pour mieux accompagner ces enfants souvent en difficulté .

Si votre enfant nécessite un suivi particulier (dossier MDPH établi ou en cours) il est indispensable de prendre rdv avec la responsable afin d'évaluer ces difficultés et d'affiner la proposition d'accueil faite par la structure (présence nécessaire d'un adulte, aménagement d'espace, nombre de présences..).

Si des besoins d'accompagnement individuels sont identifiés la présence d'une AESH (accompagnant des enfants en situation de handicap) peut être financé par la collectivité afin de faciliter l'inclusion de l'enfant.

Fiche Action Inclusion
Handicap



V- L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet se fera tout au long de l'année à l'aide de l'équipe d'animation et du responsable. Des temps de travail de 2,5 heures pour réajuster le fonctionnement, les postures ... sont positionnés tous les jeudis matin.

Il est primordial d'évaluer un projet pédagogique dans son ensemble, ses objectifs, ainsi que ses actions concrètes.

Ainsi, évaluer c'est donner de la visibilité et valoriser les actions et les acteurs.

C'est également faire le point à un instant « T » et réajuster si nécessaire la mise en œuvre du projet et le rôle de chacun dans son déroulé.

C'est pourquoi, grâce à l'observation et à différents outils d'évaluation, la responsable pédagogique peut vérifier la pertinence des objectifs du projet pédagogique et ainsi s'assurer de sa mise en œuvre dans la structure en cohérence avec le Projet Educatif Local de l'organisateur (P.E.L).

VI- ANNEXES

Projet en cours : Une réflexion et des ateliers sont menés actuellement pour réfléchir ensemble parents et professionnels à faciliter la première rentrée de l'enfant à l'école maternelle.



Fiche Action passerelle de la
petite enfance à l'école.



DIRECTION ÉDUCATION JEUNESSE
FICHE ACTION «projet jardin périscolaire
Beuzec»

Axe(s) PEL - Participation / implication / soutien aux initiatives
 - Contribution locale aux enjeux de société (écologie / développement durable)
 - transversalité / coopération
 - communication / information

Axe(s) PEDT - La découverte, la convivialité et la coopération
 - Autonomie et vivre ensemble
 projet jardin périscolaire Beuzec

Nom de l'action
 Action n°
 Objectifs - Permettre aux enfants de faire par eux même, de « mettre la main à la pâte », de participer aux choix (des semis, des projets associés au jardin...)
 - Permettre aux enfants d'aborder les notions d'écologie, avec la saisonnalité des fruits et légumes, le désherbage manuel, les plantes anti-insectes...
 - Faire rayonner ce projet au-delà du périscolaire sur toute l'école et même les acteurs du quartier (parents d'élèves, associations...)
 - mettre en valeur l'école du fait de son embellissement, mettre en valeur les projet du périscolaire et des enfants

Public ciblé Les enfants scolarisés à l'école de Beuzec (maternelle et élémentaire fréquentant

Besoins identifiés
 Pilote
 Description

Partenariat établi

Partenariat élargi envisagé

formalisation de ce partenariat (si besoin, convention...)

Mise en œuvre opérationnelle envisagée

l'accueil périscolaire).
 Dans un second temps : outil pour les enseignants = à destination de tous les enfants de l'école.

L'équipe périscolaire de Beuzec
 Installation de carrés potager et de quelques pots, supports d'activités menées auprès des enfants par les animateurs du périscolaire et par la suite par les enseignants : activités « jardinage » et autres ateliers « dérivés » (c.f rubrique perspectives)

Service Espace Vert (et notamment les serres municipales).
 Direction de l'école et enseignants
 ATSEM et personnel de cuisine de l'école seront associés.

Parents d'élèves à associer au fur et à mesure du développement du projet (dont l'un est agriculteur et un autre travaille à CCA au SEV).

Associations locales du quartier et/ou impliquées dans le développement durable (à étudier)

Aménagements préalables :

- ouvrir la clôture et installer un portillon
- déraciner un cyprès et des camélias
- mettre en place 3 carrés potager
- déplacer le carré potager déjà existant sur l'école
- gravillonner tout autour des carrés
- installation d'un récupérateur d'eau

Investissement en matériel

- arrosoir x 2
- seau x 2
- ensemble d'outils de jardinage (plantoirs,

	<ul style="list-style-type: none"> pelles, bûches...) - graines, plants... - plateaux à semis - terreau - pots
Coût prévisionnel	<p>Atelier de sensibilisation auprès des enfants ?</p> <p>Achat des 3 carrés potager : 269 x3 = 807€ (Budget DEJ – Périscolaire ou SEV)</p>
Financements éventuels	Autres aménagements et investissements : à chiffrer avec le SEV
Moyens humains	L'équipe périscolaire dans son ensemble (2 animateurs surtout : Élodie et Teddy)
Autres ressources	
Freins potentiels / alternative pour y remédier	<p>La question de l'entretien pendant que l'école est fermée (période estivale) est posée... cela peut constituer un frein à la pérennité du projet.</p> <p>Proposition : choix de plantes « saisonnières » (plantées à l'automne et récoltées au printemps) + paillage de la terre pendant l'été et ou jachère fleurie. L'entretien est à la charge du périscolaire, le SEV intervient juste en accompagnement (surtout au démarrage).</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Année scolaire 2021-2022 : En fonction du chiffrage des coûts, démarrage automne 2021 ou à inscrire au prévisionnel 2022 (sous réserve de validation).</p> <p>En fonction également des espèces de plantes choisies, tenir compte de la saison de semis.</p>
Lieu(x) envisagé	Cours de l'école (c.f plan)
Indicateurs d'évaluation /	- nombre d'enfants, d'adultes, de

Critères de réussite

- partenaires participants
- qualité des échanges, implication de chacun
- lien avec l'école et le quartier
- échanges de connaissance
- convivialité, coopération, vivre ensemble : accru ?

Perspectives

- Ce jardin deviendra un support pour d'autres activités, par exemple :
- mise en place d'atelier bricolage et activités manuelles pour aménager et décorer le jardin (ex. Cabane à insectes).
 - atelier découverte / dégustation : récolte en libre service en cagette à la sortie de l'école et dans la cantine (légumes et plantes aromatiques) le midi ou au goûter.
 - atelier cuisine pour déguster la récolte

Ce projet pédagogique a été réalisé par la Responsable pédagogique périscolaire en janvier 2025, il a fait l'objet de plusieurs échanges et lecture avec l'équipe.

Il n'est pas figé et est susceptible d'évoluer durant l'année 2024/2025.

Delorme Typhaine